



Plan d'activités de 2018-2019

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Introduction

Le vérificateur général du Nouveau-Brunswick (VGNB) est un bureau indépendant qui sert l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

La vérificatrice générale aide l'Assemblée législative à veiller à ce que le gouvernement soit imputable en faisant état de son rendement et de sa gestion des ressources et des fonds publics. Ceci s'accomplit en offrant des opinions sur des états financiers et des rapports sur des audits de performance. Les constatations de notre Bureau figurent au rapport annuel que la vérificatrice générale dépose à l'Assemblée législative et qu'elle défend devant les comités permanents sur les comptes publics et les corporations de la Couronne.

La *Loi sur le vérificateur général* exige que le Bureau soumette chaque année au greffier de l'Assemblée législative un plan d'activités et un rapport sur le rendement concernant le Bureau.

Le présent document présente le plan d'activités de 2018-2019 du Bureau. Le rapport sur le rendement du Bureau peut être aussi consulté sur notre site Web www.agnb-vgnb.ca

Notre préoccupation principale est le budget du Bureau de seulement 2,3 millions de dollars, qui affecte notre capacité de remplir le mandat du Bureau.

Ce que nous faisons

Notre Bureau effectue généralement deux types d'audits : les audits d'états financiers et les audits de performance (optimisation des ressources) :

- Nos travaux d'audit d'états financiers incluent l'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick et de divers organismes de la Couronne et des demandes de remboursement de frais partagés auprès du gouvernement fédéral.
- Nos audits de performance (optimisation des ressources) visent les programmes, services, processus et fonctions du gouvernement et peuvent englober des éléments comme la

gouvernance, l'économie, l'efficacité, l'efficacité, les rapports sur le rendement, les contrôles internes, la conformité et la gestion des ressources et des fonds publics.

De même, en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur le vérificateur général*, à la demande de l'Assemblée législative ou de certains autres, nous pouvons auditer toute question relative aux affaires financières de la province et en faire rapport.

Des exemples récents de ce type de demande sont le volume III de notre rapport de 2017 concernant l'évaluation foncière des résidences par Service Nouveau-Brunswick et notre prochain rapport portant sur Travail sécuritaire NB.

Principes directeurs

Notre vision, notre mission et nos valeurs orientent la réalisation de nos travaux.

Notre vision

Un bureau d'audit indépendant qui sert le Nouveau-Brunswick en favorisant un gouvernement responsable et durable.

Notre mission

Fournir de l'information objective et fiable, en temps opportun, à l'Assemblée législative au sujet du rendement du gouvernement quant à sa prestation de programmes et de services aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Nos valeurs

Nos valeurs nous orientent à mener à bien notre mission et notre vision. Elles guident nos actions quotidiennes et nous servent de rappels constants de nos engagements. Elles attestent les normes élevées qui régissent notre travail et notre comportement, et les résultats que nous cherchons à atteindre.

- **Équipe**

Nous croyons que nos forces sont le résultat des connaissances, de l'expérience et du professionnalisme de notre équipe.

Principes directeurs – suite

- **Impact**

Nous choisissons nos audits pour leur pertinence, leur importance et leur risque dans le but d'opérer des changements positifs pour la province du Nouveau-Brunswick.

- **Intégrité**

Nous travaillons ensemble et collaborons de façon ouverte, honnête et digne de confiance tout en respectant la confidentialité des renseignements obtenus. Nous nous efforçons d'atteindre la plus haute norme de conduite professionnelle et éthique qui soit.

Plan stratégique

Notre Bureau a un plan stratégique de sept ans qui a été mis au point en décembre 2014 et qui comporte les objectifs stratégiques suivants :

1. sélectionner une combinaison d'audits d'états financiers et de performance qui apportent la plus grande valeur à nos parties intéressées;
2. offrir un milieu de travail enrichissant pour notre équipe;
3. augmenter le soutien que nous offrons aux comités sur les comptes publics et les corporations de la Couronne;
4. augmenter la sensibilisation du public quant au rôle du VGNB et à ses rapports;
5. mettre à l'essai un comité consultatif d'experts indépendants du VGNB;
6. mettre en œuvre la modification de 2014 de la *Loi sur le vérificateur général*.

Priorités de 2018-2019

Les priorités de 2018-2019 de notre Bureau reflètent notre vision, notre mission et nos valeurs ainsi que nos objectifs stratégiques. Voici nos priorités pour 2018-2019 :

Dans l'ensemble

La priorité globale du VGNB est de publier au moins trois volumes de notre rapport de 2018 couvrant les audits d'états financiers et de performance d'ici l'échéance du 31 décembre 2018 prescrite par la loi.

Audits de performance

Les priorités des audits de performance ont trait aux travaux requis pour achever ces audits et en publier

les résultats d'ici notre échéance du 31 décembre 2018 prescrite par la loi. Voici les audits que nous envisageons de publier en 2018 :

- Rapport fédéral pancanadien sur les changements climatiques;
- Travail sécuritaire;
- Justice et Sécurité publique / Santé – Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux;
- Éducation – Rendement des élèves en lecture, en mathématiques et en sciences.

Des travaux de suivi sur les recommandations formulées dans les rapports du VGNB des exercices antérieurs seront également effectués conformément à notre cycle de suivi et leur publication est prévue d'ici décembre 2018.

Aussi, l'équipe d'audit de performance commencera des travaux sur de nouveaux audits de performance qui seront définis au cours de 2018-2019.

Audits d'états financiers

L'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick représente le plus grand et le plus important audit d'états financiers qu'effectue notre Bureau. Son achèvement dépend de plusieurs facteurs, dont certains échappent à notre contrôle. On a vu au cours des derniers exercices que les travaux se sont achevés à l'automne en raison de la présence d'importantes questions de comptabilité et d'audit. Cette année, nous visons le mois d'août 2018 pour l'achèvement (en avance de l'élection de cet automne). Tous les efforts seront déployés par notre Bureau pour respecter cette échéance afin que les états financiers de la province puissent être publiés avant l'élection de cet automne.

Dans le cadre de l'audit des états financiers de la province, de nombreux systèmes d'information provinciaux sont examinés et testés. Un plan de rotation nous aide à déterminer quels systèmes d'information sont examinés. Certains systèmes d'information sont examinés chaque année en raison de leur importance. Cette année, nous examinons neuf systèmes d'information pour y effectuer des sondages d'opérations et autres procédures et envisageons d'achever en grande partie ce travail avant la

signature de l'opinion d'audit sur les états financiers de la province.

Le Bureau audite aussi Service Nouveau-Brunswick, qui fait partie intégrante de notre audit des états financiers de la province et représente un autre audit d'envergure et complexe pour notre Bureau (en raison de la nature globale et diversifiés des activités de SNB).

La nouveauté cette année est que nous avons démissionné en tant qu'auditeur des états financiers du New Brunswick Community College et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, qui sont tous les deux des audits d'états financiers de grande ampleur. Cette réduction du volume des travaux d'audit d'états financiers nous aidera aussi à mieux aligner nos travaux avec les ressources qui nous sont disponibles étant donné notre petit budget et soutiendra aussi notre Bureau à répondre aux commentaires formulés par les entités auditées pour l'exécution des audits d'états financiers en temps plus opportun. Dans l'ensemble, l'équipe d'audit d'états financiers travaillera sur les états financiers de 14 organismes de la Couronne et une réclamation de frais partagés.

Voici une liste de nos travaux reliés aux états financiers d'organismes de la Couronne que nous envisageons d'effectuer en 2018-2019 :

- Centre communautaire Sainte-Anne
- Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick
- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
- Commission des sports de combat du Nouveau-Brunswick
- Conseil du premier ministre pour les personnes handicapées
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Curateur public – fiducies administrées
- Opportunités Nouveau-Brunswick
- Service Nouveau-Brunswick
- Société de développement régional
- Société de Kings Landing
- Société de solutions énergétiques du Nouveau-Brunswick
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

Cette équipe est aussi responsable de rédiger des recommandations aux entités qu'elle audite lorsque des déficiences importantes sont observées. Les observations et les thèmes clés émanant de nos recommandations dans le cadre des audits d'états financiers, de même que des commentaires sur l'état des finances et de la durabilité de la province, seront inclus dans le volume de notre rapport portant sur les audits d'états financiers dont la publication est prévue d'ici décembre 2018.

Assurance de la qualité

La qualité est essentielle pour les travaux effectués par notre Bureau. Nous sommes d'avis que le public, le gouvernement et nos parties intéressées exigent la plus haute qualité dans nos travaux. Dans ce contexte, nous avons en place des processus pour évaluer et surveiller nos pratiques d'assurance de la qualité. Voici nos priorités clés pour 2018-2019 dans ce domaine : maintien, surveillance et rapport en matière de systèmes de contrôle de la qualité de notre Bureau ainsi que la participation dans les examens professionnels par des pairs et la mise en œuvre de toutes les recommandations connexes.

Ressources humaines et administration

Nos ressources humaines et nos pratiques administratives appuient la vision, la mission et les objectifs stratégiques de notre Bureau. Les priorités en matière de ressources humaines et d'administration pour 2018-2019 comprennent les éléments suivants :

- fournir à tous les membres du personnel des possibilités adéquates de perfectionnement professionnel afin d'appuyer et de compléter leurs attributions de tâches et de répondre aux exigences en matière de perfectionnement professionnel;
- continuer à appuyer les stagiaires CPA dans leur formation et le programme d'éducation des CPA au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience dans notre Bureau;
- poursuivre nos travaux pour donner une nouvelle image du VGNB;
- déposer notre rapport sur le rendement et notre plan d'activités comme documents distincts non inclus dans notre rapport annuel, comme l'exige notre nouvelle loi;
- continuer à travailler avec le greffier et les autres hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative

concernant toute modification suggérée relative aux activités qui est pertinente au VGNB;

- répondre à l'enquête de 2016 sur la perception des employés;
- poursuivre la mise en œuvre des nouvelles normes pour les audits de performance (NCCM 3001);
- continuer de mettre en œuvre une nouvelle méthodologie d'audit des états financiers;
- évaluer les options pour mettre en œuvre une nouvelle méthodologie pour les audits de performance;
- réévaluer le format de notre rapport pour nous assurer que les renseignements importants sont clairs et accessibles;
- élaborer un plan de projet triennal pour les audits de performance;
- organiser une session d'orientation pour les comités des comptes publics et des corporations de la Couronne après les élections de 2018;
- réexaminer notre plan stratégique;
- obtenir une opinion sans réserve dans le cadre de l'audit des états financiers de notre Bureau et publier les états financiers audités dans notre rapport sur le rendement;
- poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique de sept ans.

Mesures de rendement

Le Bureau a eu recours à des mesures de rendement depuis de nombreuses années afin d'évaluer son rendement. Nous avons évalué le rendement de notre Bureau dans notre rapport sur le rendement de 2016-2017, qui peut être consulté sur notre site [Web](#). Le rapport sur le rendement inclut également nos états financiers du 31 mars 2017, pour lesquels nous avons reçu une opinion d'audit sans réserve datée du 7 juin 2017.

Nous présentons ci-contre nos mesures de rendement actuelles et les cibles connexes.

Indicateur de rendement	Lien avec l'objectif stratégique (OS) / la mission	Cible du Bureau 2018-2019
1. Perception des députés, déterminée par une enquête	Mission OS #1 OS #3	80 % ou plus
2. Perception des entités auditées, déterminée par une enquête	OS #3	80 % ou plus
3. Pourcentage des recommandations mises en œuvre	Mission	Dans l'ensemble, 100 % de nos recommandations mises en œuvre pour notre période de suivi
4. Perception des employés, déterminée par une enquête	OS #2	80 % ou plus
5. Achèvement des audits à temps	Mission OS #3	Respect de toutes les dates cibles
6. Utilisation de notre temps, l'accent étant mis sur le pourcentage de temps consacré aux travaux d'audit	OS #1 OS #6	Ventilation des heures de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Audits d'états financiers et de performance - 65 % • Perfectionnement professionnel et formation - 5 % • Administration et activités de soutien du Bureau - 30 %
7. Coût de nos audits relié au personnel	OS #1 OS #6	1 566 000 \$ représentent le coût annuel approximatif relié au personnel de nos projets d'audit importants réparti comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 35 % – Audits de performance • 25 % – Audit de la province du Nouveau-Brunswick • 25 % – Audits des organismes de la Couronne • 5 % – Audits des réclamations de frais partagés • 10 % – Préparation du rapport de la VG
8. Nombre de rapports publics	OS #3 OS #4	3 volumes du Rapport de la vérificatrice générale de 2018 publiés à 2 dates différentes
9. Nombre de réunions du comité consultatif d'experts indépendants	OS #5	2

Budget de 2018-2019

Le budget approuvé du Bureau pour 2018-2019 s'élève à 2 275 000 \$ et est ventilé comme suit :

Services du personnel	2 237 474 \$
Autres services	240 826
Matériaux et fournitures	8 200
Immobilisations	13 500
Moins : recouvrements	(225 000)
Budget total 2018-2019	2 275 000 \$

La plus grande partie du financement du Bureau provient d'un crédit annuel accordé par l'Assemblée législative. De ce montant, presque tout le budget du Bureau représente les salaires et avantages sociaux. Sauf pour trois membres du personnel, tous les employés s'occupent de fournir des services d'audit.

Le Bureau recouvre des coûts concernant certains audits d'états financiers, et à l'occasion, des audits de performance. Ceci représente en moyenne 10 % du budget global du Bureau.

Renseignements supplémentaires

De plus amples renseignements sur le VGNB peuvent être consultés sur notre site Web à www.agnb-vgnb.ca ou en communiquant avec nous comme suit :

Téléphone : 506-453-2465

Télécopieur : 506-453-3067

Poste : Case postale 758, Fredericton, NB, E3B 5B4